



Mes cheveux ont pris Feux dans un restaurant

Par **Cla75**, le **13/08/2018** à **12:53**

Bonjour,

J'aimerais avoir vos conseils sur une mésaventure que j'ai eu. Le 28/07/2018, avec ma famille nous sommes allés dans un restaurant italien. Nous étions 17 personnes et une serveuse nous a attablés sur une table en hauteur. Juste en face de moi il y'avait une bougie sans protection qui tenait debout. Elle était un peu instable et en la voyant je me suis dis tiens c'est bizarre une bougie posée sur une table comme ça. A un moment je me suis retournée et je n'ai pas compris comment mais mes cheveux pris feux. La serveuse juste derrière moi n'a pas bougé. C'est un membre de ma famille qui a réagi et m'a aidé. J'ai une assez grosse chute devant mes cheveux et au milieu.

A la fin c'est parce qu'un membre de ma famille à insisté que le restaurant ne m'a pas fait payé mon plat (j'ai quand même dû payé ma boisson). Deux semaines après je me pose ma question quand même de l'accident causée par le restaurant. Pensez-vous que je peux intenter une action ou autre pour être indemnisé par le préjudice que j'ai eu ???

Merci pour vos retours

Par **Visiteur**, le **13/08/2018** à **15:22**

Bonjour,

Quel est votre préjudice, ITT ?

Par **Cla75**, le **14/08/2018 à 20:23**

Bonjour,
Pas d'ITT heureusement pour moi

Par **Visiteur**, le **14/08/2018 à 20:54**

Avez vous subi un préjudice esthétique vous obligeant à vous rendre chez un coiffeur pour arranger votre chevelure ?

Par **Cla75**, le **14/08/2018 à 20:56**

Oui je dois me rendre chez le coiffeur pour essayer de cacher les longueurs brûlées

Par **Visiteur**, le **14/08/2018 à 21:38**

Vous auriez eu une possibilité d'action si votre préjudice nécessitant une intervention d'un professionnel avait été constaté immédiatement, le 28 juillet !